



# Flash info



MARS 2016 Semaine 15

13 avril	• Fermeture du secrétariat l'après-midi
15 Avril	• Match sélection U12 2004 à DAMPARIS • Fermeture du secrétariat
20 avril	• Fermeture du secrétariat l'après-midi
21 Avril	• Match U12 M vs L'YONNE
23 Avril	• Tournoi Milou à chalon U12F

## Tournoi Avenir U13F

7 équipes sont déjà inscrites (Chenôve, Chevigny, Fontaine, Nuits Saint Georges, Saint Apollinaire, CSLD, Genlis).

Il reste une place !!!!

Le tournoi sera arbitré par les arbitres département en formation et les entraîneurs en formation.

## Rappel

Les licences sont gratuites pour les moins de 11 ans.

## Rencontre : administratif

Lors de l'absence d'un arbitre, le notifier au dos de la feuille de marque dans réserve.

## Rappel règlement : le dribble Art.24

Un dribble commence lorsqu'un joueur contrôle le ballon et qu'il le lance, le roule, le dribble au sol ou le lance délibérément contre le panneau et le retouche avant qu'il ne touche un autre joueur.

Un dribble prend fin lorsque le joueur touche simultanément le ballon avec les deux mains ou qu'il le laisse reposer dans une ou les deux mains.

Pendant un dribble, le ballon peut être lancé en l'air à condition qu'il touche le sol ou un autre joueur avant que le joueur qui l'a lancé le retouche avec la main.

Il n'y a pas de limite quant au nombre de pas qu'un joueur peut faire quand le ballon n'est pas en contact avec sa main.

Il n'y a pas de limite de hauteur du dribble tant que le ballon ne repose pas dans la ou les mains.